



Formation initiale et recyclage à la conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant

Certificat d'aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®)

Recommandation R485 Catégorie 1-2



Public

Toute personne devant travailler avec des gerbeurs à conducteur accompagnant même occasionnellement

CODES RS : 6937 (1) 6938 (2)

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE

Date d'échéance de l'enregistrement: 28/11/2029



Pré requis

Maîtriser la langue française à l'oral

99 % de
réussite
en 2024



Objectifs

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant dont la hauteur de levée se situe entre 1,20 mètre et 2,50 mètres (catégorie 1) ou d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètres (catégorie 2).
2. Réaliser les manœuvres de conduite du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant 1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m (catégorie 1) ou d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètres (catégorie 2), en respectant les règles de sécurité.
3. Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètre ou 1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m) en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.



Méthodes et moyens pédagogiques

- Enseignement théorique multimédia et cours en présentiel sous forme de vidéo projection.
- Exercices pratiques sous forme d'ateliers sur notre plateau technique selon la/les catégorie(s)



Textes et documents de référence

- Recommandation de la CNAM CACES® R485 – mai 2018
- Référentiel CACES® 2020 V2 – Janvier 2024
- FAQ CACES® 2020 V6 – Janvier 2024



Validation

Feuilles de présence par demi-journée, présence obligatoire durant la totalité de la formation.

- La stagiaire reçoit une attestation de fin de formation
- Test théorique et test pratique selon la recommandation R485 de la CNAM

-CACES® R485 de la catégorie visée valable 5 ans délivré après réussite aux tests théorique et pratiques

Critères : note minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne dans chacun des thèmes. Un renouvellement devra être effectué tous les 5 ans fin de maintenir la certification. Après avis favorable délivrance d'une attestation de compétences. Sous conditions de l'employeur, délivrance d'une autorisation de conduite



Contenu

Formation théorique :

- Les statistiques des Accidents du Travail.
- Les dispositions réglementaires
- Les doigts, obligation et responsabilités
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Que faire en cas d'accident ?
- Le processus menant à l'AT et à la maladie professionnelle, les risques et sanctions liés à la prise de substances
- Les risques liés à l'utilisation des gerbeurs accompagnants
- Les différentes catégories de gerbeurs accompagnants
- La description, la technologie et les équipements des gerbeurs
- Prise/fin de poste
- La stabilité des gerbeurs
- Les règles d'utilisation des gerbeurs
- Les techniques d'utilisation et de stockage
- Les vérifications
- Les EPI
- La signalisation

Formation pratique :

- Réalisation en sécurité des opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du gerbeur.
- Vérification de l'adéquation du gerbeur à l'opération de manutention envisagée.
- Lecture et utilisation de la plaque de charge
- Manutention de charge
- Opérations et vérifications de prise et de fin de poste
- Circulation et arrêt du gerbeur en sécurité
- Opérations de maintenance de son ressort
- Compte rendu à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées.

Les tests CACES® R485 seront réalisés par l'organisme A2S Conseil, adhérent du groupe AG2C, OTC certifié pour les CACES® par SGS depuis le 19/08/2021
Certificat CACES® n°ICSCAC0252

Accessibilité



Durée

14h de formation



Effectif

maximum 6 stagiaires



Tarif

Nous consulter



Formateur

Formateurs spécialisés



Agenda inter

voir : www.a2s-conseil.fr



pour un devis

dans la conduite et la
manipulation de gerbeur
à conducteur accompagnant

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI) en cours de validité et à jour (chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité)

 Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap :

Camille DESEIN.

Responsable pédagogique : Dominique DESEIN

Pour toute demande de renseignements complémentaires, conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription merci de nous contacter :

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr

